

LE MOT DU MAIRE



Chers Vissoises et Vissois

C'est avec un plaisir renouvelé que je m'adresse à vous en ce début d'année 2015 pour vous présenter mes meilleurs vœux et vous rendre compte du travail de vos élus et des projets en cours.

Je voudrais tout d'abord vous remercier pour votre confiance à nouveau exprimée lors des dernières élections municipales. Avec plus de 77 % de participation et 90 % des suffrages exprimés, vous avez ainsi montré votre confiance et votre volonté de voir l'équipe municipale que j'ai l'honneur de présider, poursuivre l'action menée pour construire un village accueillant et agréable à vivre au quotidien, tout en conservant une maîtrise de la fiscalité.

Le climat de l'année écoulée a été caractérisé par un printemps très doux, ensoleillé et très sec avec au mois de mars des températures records de l'ordre de 21°. Puis le début de l'été a vu défiler des épisodes orageux très violents qui ont provoqué la chute brutale des températures. Le mois de juillet aura été l'un des plus pluvieux et des moins ensoleillés. Après un mois d'août resté maussade, le mois de septembre a été beaucoup plus clément et de nombreux records de chaleur tardive ont été battus. L'automne 2014 est le second le plus doux connu depuis 1900. Tous ces phénomènes climatiques exceptionnels ont provoqué de nombreuses inondations en Bretagne et dans le Sud malheureusement meurtrières.

Sur le plan économique, dans un contexte de plus en plus dégradé où les entreprises de la région font face à des difficultés grandissantes, nous retiendrons qu'après deux ans de combats, malgré la mobilisation des élus et des 350 salariés, a été prononcée la fermeture définitive du site papetier de Stora à Corbehem. Cet arrêt est un véritable drame humain et économique pour nos Communautés de Communes Osartis et Marquion qui viennent tout juste de fusionner au 1^{er} janvier 2014 et dont M. Pierre GEORGET en a été élu le Président.

Nous retiendrons plus positivement l'ouverture du nouvel espace aqualudique « Aquatis » au sein de notre Communauté de Communes à Vitry-en-Artois et l'inauguration par le Président de la République de l'anneau de la mémoire à Ablain-Saint-Nazaire, qui symbolise l'union posthume de toutes les victimes de la 1^{ère} guerre mondiale sans distinction de nationalité, 580000 noms y sont gravés.

Enfin, sur le plan international nous retiendrons la crise Ukrainienne qui nous rappelle la fragilité de la paix entre les peuples ; alors même que nous commémorions les 70 ans du débarquement des alliés sur les plages de Normandie en présence de 19 chefs d'État et de Gouvernement.

Après cette rétrospective non exhaustive de l'année écoulée, tournons nous vers 2015 et plus précisément sur les projets communaux. Comme vous le verrez dans les pages suivantes, ces derniers sont considérables et nécessitent des financements importants dans un contexte de baisse des dotations d'État. Il nous faudra redoubler de perspicacité.

Vous pouvez compter sur votre équipe municipale dynamique, remplie d'expériences et de bon sens, à laquelle j'associe la compétence du personnel communal.

Que mes vœux les plus sincères vous accompagnent tout au long de cette nouvelle année

Christian THIÉVET



SOMMAIRE



LE CONSEIL MUNICIPAL – COMMISSIONS – DELEGATIONS.....	P 4
LES PROJETS.....	P 6
LES FINANCES	P 7
LES REALISATIONS	P 8
L'EAU	P 10
LE RPI.....	P 11
L'ECOLE	P 12
LE CENTRE DE LOISIRS	P 13
LE RELAIS ASSISTANTES MATERNELLES	P 16
LA BIBLIOTHEQUE	P 17
LA GENDARMERIE.....	P 18
VIE PRATIQUE	P 20
LES INFORMATIONS DIVERSES	P 25
DES VISSOIS A L'HONNEUR.....	P 31
LES REMERCIEMENTS – FELICITATIONS	P 32
LES NAISSANCES – MARIAGES — BIENVENUE - DECES	P 33
LA PAGE HISTORIQUE	P 35
LES COMMEMORATIONS.....	P 36
LES REUSSITES	P 41
LE CALENDRIER DES FETES 2015	P 49

LE CONSEIL MUNICIPAL ELU EN MARS 2014



Christian THIÉVET Maire
Daniel LADRIERE, 1^{er} adjoint
Jean Pierre SANTY, 2^{ème} adjoint,
Roger CANDAËS, 3^{ème} adjoint
Chantal HORN, 4^{ème} adjoint

Conseillères et conseillers
Pascale ACCART, Laurence DERON,
Ghislaine ANSELIN, Aurélie DESMONS
Nathalie BUKOWINSKI, Christian
BOISLEUX, Raphaël LALIN, Roland
STIENNE, Bernard MOCQUANT,
Philippe DEGROOTE.



Le Conseil Municipal s'est réuni le 28 mars 2014 pour l'élection du Maire et des adjoints.

Après un premier tour de vote, Daniel LADRIERE, membre du conseil le plus âgé, présente le nouveau Maire au Conseil ...

Christian THIEVET élu à la majorité, remercie le conseil de son élection et invite la population présente au verre de l'amitié à la salle polyvalente.



COMMISSIONS et DELEGATIONS

Suite au renouvellement du Conseil Municipal

◆ COMMISSION D'APPELS D'OFFRES : Président : Christian THIEVET

Daniel LADRIERE Jean-Pierre SANTY, Raphaël LALIN, Chantal HORN, Ghislaine ANSELIN, Philippe DEGROOTE.

◆ COMMISSION AUX TRAVAUX : Président : Daniel LADRIERE

Jean-Pierre SANTY, Christian BOISLEUX, Chantal HORN, Bernard MOCQUANT, Roland STIENNE

◆ COMMISSION AUX FINANCES : Président : Jean-Pierre SANTY

Daniel LADRIERE, Christian BOISLEUX, Pascale ACCART, Philippe DEGROOTE, Nathalie BUKOWINSKI

◆ COMMISSION DES FETES & CEREMONIES : Président : Roger CANDAES

Chantal HORN, Christian BOISLEUX, Ghislaine ANSELIN, Laurence DERON, Pascale ACCART

◆ COMMISSION JEUNESSE, SPORT & CULTURE : Présidente Chantal HORN

Roger CANDAES, Ghislaine ANSELIN, Nathalie BUKOWINSKI, Laurence DERON, Philippe DEGROOTE

◆ C.C.A.S : Président : Christian THIEVET

Pascale ACCART, Ghislaine ANSELIN, Laurence DERON, Christian BOISLEUX, Roger CANDAES, Daniel LADRIERE, Antonia LEFEBVRE, Paul SAUDEMONT, René LALIN, Roger AUBIN, Pierre DELATTRE.

◆ A LA DEFENSE

Christian BOISLEUX

◆ Au SIVU du RPI SENSEE COJEUL

Délégués titulaires :

Jean-Pierre SANTY
Nathalie BUKOWINSKI

◆ Conseil d'Écoles

Délégués titulaires :

Jean-Pierre SANTY
Aurélie DESMONS

◆ Fédération Départementale de l'Énergie

Christian THIEVET

◆ A.G.E.D.I (informatique)

Philippe DEGROOTE

◆ AMI (Association Multi-loisirs Intercommunale)

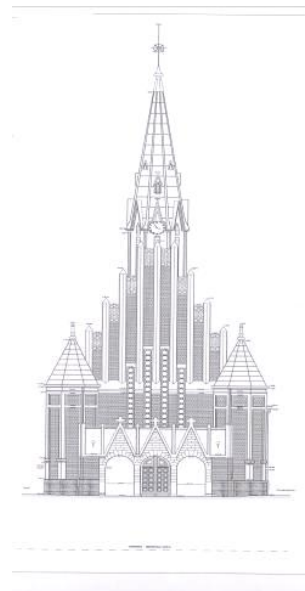
Jean-Pierre SANTY
Aurélie DESMONS

PROJETS

◆ Église

Le projet de rénovation de l'église se poursuit. Le dossier vient de recevoir la labellisation de la région via la Fondation du Patrimoine.

La finalisation du financement est en cours avec nos partenaires principaux, état, région, département. L'obtention des fonds est la condition sine qua non pour entreprendre les travaux.

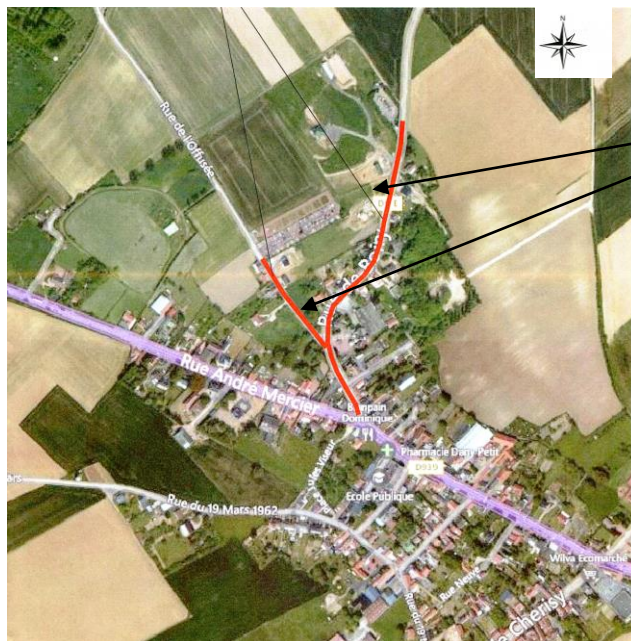


◆ École

Une étude est envisagée pour la rénovation des écoles qui rentre dans le cadre des économies d'énergie.



◆ Voirie



Projet

L'étude de création devant les nouvelles habitations et de rénovation des trottoirs rue de Boiry et de l'Offusée est finalisée. Le dossier est en attente de subventions (aide à la voirie communale, maintenance en

Une étude est également en cours pour réduire nos dépenses d'éclairage public (changement de lampe à économie d'énergie)

LES FINANCES

Que dire de la conjoncture économique en déshérence au-delà du propos des médias ?

L'état préconise de baisser les dépenses publiques. Les communes sont sous contrainte de toute part, et l'état se désengage de ces missions, même régaliennes.

Ainsi la dotation d'état, qui est pour l'ensemble des communes de FRANCE une ressource importante, se voit amputée de 4% pour contribuer au « redressement des finances publiques », soit 3,67 milliards en 2015.

Pour la commune de Vis en Artois, nous avons un impact avec des revenus à la baisse de 3 121 € dès 2014 et cela ne fera que s'aggraver de manière significative.

Notre prudence dans l'engagement des dépenses porte ses fruits, car malgré cet impact, nos comptes de gestion provisoires pour 2014 restent équilibrés.

Les indicateurs par habitant, présentés l'année dernière sont identiques.

Nous restons vigilants pour l'année qui commence car, sans aucune publicité, nos députés viennent de voter une revalorisation de 0,9% des valeurs locatives qui servent de base pour les calculs de taxes. Cela se traduira par une augmentation des impôts de chacun, sans pour autant une hausse des taux communaux.

De même, nous ne pouvons pas préjuger de ce que sera le coût de fusion de notre intercommunalité OSARTIS-MARQUION, de la pérennité et du niveau des compensations actuelles.

Dans le même esprit, le RPI qui gère l'encadrement scolaire de nos enfants subit le surcoût du changement des rythmes scolaires. Nous vous donnerons les valorisations des charges supplémentaires que nous occasionnent ces innovations nationales.

Nous serons forts prudents pour l'engagement des dossiers de travaux futurs.



LES REALISATIONS

◆ LA SECURITE



*Déplacement de la limite d'agglomération, rue André Mercier (CD939) à l'entrée en provenance d'Arras, de façon à réduire la vitesse excessive face aux premières maisons !
Création d'un passage piétons avec signalisation horizontale et verticale et pose de barrières.*



Réfection de toutes les peintures thermo des passages piétons et des emplacements de stationnement

◆ TRAVAUX DE VOIRIE



Entretien des parterres de fleurs



L'entretien des talus : une simple passe est réalisée au printemps puis une coupe générale est effectuée après la période de nidification

◆ LES BATIMENTS

LA SALLE POLYVALENTE



La fin des travaux de l'extension de la salle polyvalente a concerné la pose de sanitaire et d'un aérotherme pour le chauffage.



Nouvel aérotherme dans la salle de rangement derrière la scène.

◆ LE CALVAIRE

Les travaux de réfection démarrés en 2013 se sont terminés en février 2014 avec la pose de la statue du Christ.



L'EAU

◆ LE RESEAU

Notre gestion de l'eau est une régie communale. La gestion communale permet de maîtriser le prix de l'eau.

➤ Bien que l'eau soit de bonne qualité, pour des raisons de sécurité renforcées, l'ARS, (l'Agence Régionale de la Santé) nous a demandé d'augmenter le taux de chlore.

Toutes anomalies, fuites d'eau, sont à signaler rapidement en Mairie

☎ 03.21.48.18.60

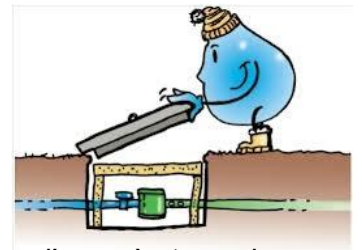
*Daniel LADRIERE, adjoint aux travaux
assure régulièrement la programmation et le suivi des travaux*

◆ ASSAINISSEMENT

La commune n'étant pas pourvue d'un assainissement collectif, toute demande d'installation d'assainissement non collectif doit être déposée en Mairie.

Un formulaire vous sera remis et devra être transmis pour contrôle à :

NOREADE (Régie SIDEN-SIAN)
Centre d'Exploitation de Pecquencourt Sud
37 rue d'Estienne d'Orves
BP 5 - 59146 PECQUENCOURT
☎ 03.27.99.80.20



Pose de compteurs d'eau à tous les bâtiments communaux, Mairie, École, salle polyvalente, garage technique, bibliothèque.

Cette mesure a été imposée par l'agence de l'eau qui est de plus en plus regardante aux quantités d'eau prélevée et distribuée (jusqu'à présent, l'eau servant aux bâtiments municipaux n'était pas comptabilisée).



Changement des deux mécanismes de compteur d'eau de la station de pompage en septembre 2014 et plombage de ces compteurs.

RPI SENSEE-COJEUL



Le RPI SENSEE-COJEUL regroupe 5 communes Rémy, Eterpigny, Hamblain, Boiry et Vis en Artois.

Le RPI a fait peau neuve cette année avec une équipe de nouveaux élus, suite aux élections municipales.

Vis en Artois a 2 délégués : Nathalie BUKOWINSKI et Jean Pierre SANTY, élu président ainsi qu'une secrétaire : Aurélie DESMONS.

Les dossiers en instance sont nombreux :

- La réforme des rythmes scolaires
- La modification d'organisation humaine et matérielle
- La gestion au quotidien avec une équipe de 11 salariées pour 211 enfants.

Le RPI gère pour les 5 communes le périscolaire. Cela comporte l'encadrement dans les transports, les garderies, la cantine et l'aide aux enseignants durant les cours pour les petits. Autour de la vie scolaire de 73 enfants pour Vis en Artois à la rentrée de septembre 2014 (soit 32% des enfants scolarisés au RPI), la commune assure une charge qui permet le maintien et l'évolution de la jeunesse de notre village.

Les 2 classes de Vis reçoivent 51 élèves provenant de l'ensemble des villages.

Le RPI assure 156 heures d'encadrement par semaine (dont plus de la moitié en accompagnement de cours) et organise une moyenne de 90 repas quotidiens.

Il prend en charge une partie des dépenses pour permettre à l'ensemble des familles de bénéficier de services à moindre coût. Ainsi, le prix de revient d'une heure de garderie est de 2,27€. Elle est facturée aux familles 1,20€. De même le prix de revient d'un repas est de 5,35€ et facturé à 3.80€.

Le changement des rythmes scolaires a engendré une organisation nouvelle et des coûts supplémentaires. La valorisation est en cours.

A ce jour l'organisation de TAP (temps d'activité périscolaires) n'est pas obligatoire.

Notre structure est rurale et cela complique les éventuels projets en augmentant considérablement les coûts de mise en place.

Les éventuelles prises en charge par l'État ne sont pas pérennes.

Pour l'instant, le RPI a décidé de ne pas alourdir la fiscalité communale ou la participation financière des familles sur une organisation sans projet qui se solderait en surcoût pour de la simple garderie.

Le regroupement assure donc le minimum obligatoire par la loi, à savoir, l'organisation du temps scolaire et périscolaire sur 9 demi-journées dans des créneaux horaires limités avec cours le mercredi matin.

LES ECOLES

Bilan de l'année scolaire
Courrier de Monsieur J.P. LEFEBVRE,
Directeur du R.P.I. SENSEE-COJEUL
03.21.24.87.84



Il y a déjà 15 ans qu'on annonçait l'arrivée de ce troisième millénaire. Les enfants nés en 2000 rentreront l'an prochain en classe de troisième au collège et ceux qui avaient 20 ans en l'an 2001 ont leurs enfants qui sont scolarisés à l'école élémentaire.

L'année 2014 fut riche en activités diverses pour la coopérative scolaire : goûter, spectacle de Noël, fête des pères, fête des mères, sorties diverses (visite au musée Somme 1916 d'Albert, au musée Matisse, parc Pairi Daiza).

Nous avons pu, grâce à votre soutien, offrir un livre à chaque coopérateur et nous avons pu les emmener gratuitement lors de chaque sortie scolaire. Cette année, nous avons prévu diverses activités et sorties dont le point d'orgue sera la sortie de fin d'année à Paris ; avec l'ascension de la Tour Eiffel et la visite du zoo de Vincennes qui vient d'ouvrir ses portes après plusieurs années de travaux.

Au nom des coopérateurs, je vous remercie sincèrement de votre participation active qui nous permet de continuer à mettre en œuvre des activités culturelles complémentaires au programme scolaire dans l'intérêt des enfants.

Je vous présente mes meilleurs vœux pour l'année 2015, que cette nouvelle année nous permette de voir une amélioration notable dans vos conditions de vie et qu'elle vous accorde la réalisation de vos souhaits les plus chers.

◆ QUELQUES RETROSPECTIVES DE CETTE ANNEE 2014



La classe de Madame LOURDAUX - GS

La classe de Madame GUILBERT – TPS/PS



Marché de Noël le 16 décembre 2015 à la salle des fêtes. Il a connu un vif succès. Les enfants ont exposé les objets qu'ils avaient fabriqués.



LE CENTRE DE LOISIRS

Le centre de loisirs du mois de juillet a ouvert ses portes le 7 juillet jusqu'au 01 août 2014 dans la salle polyvalente et les écoles.

La directrice, Madame Isabelle HENON, accompagnée des animatrices et animateurs ont accueilli les enfants du lundi au vendredi de 7h30 à 18h30 et proposé de nombreuses activités, jeux, sorties et spectacles.

Pour les parents qui travaillent, une garderie a été mise en place de 7h30 à 9h00 et le soir de 17h00 à 18h30. Les enfants ont également la possibilité de se restaurer sur place le midi, avec un repas fourni par la famille.

78 enfants ont été accueillis pour la saison.

Ces enfants étaient entourés par une équipe pédagogique

1 Directrice BAFD

1 animatrice BAFA

2 animateurs BAFA

1 animateur BAFA stagiaire

2 animatrices CAP Petite Enfance

La municipalité prend une part active au financement de l'AMI. Ce soutien intervient avec l'aide de la Caisse d'Allocations Familiales d'Arras, sous forme d'un Contrat Petite Enfance signé par la commune. Ce contrat vient d'être renouvelé le 13/01/2015.



Cet été au programme : Accrobranche, escrime, piscine, inter-centres, kermesse, grands jeux, Funny Parc, la ferme des Vanneaux, bowling, activités manuelles, journée Far West, actions de prévention. La sortie au parc Bagatelle a été annulée sur place à cause des intempéries.

Un été sous la bonne humeur malgré les conditions climatiques aléatoires.



Funny Parc



Accrobranche



Confection de pain à la ferme des Vanneaux



Grand jeux



Des structures gonflables mises à disposition par la mairie



Dépôt de gerbe au monument aux morts



Une journée à Arras avec piscine et bowling, financée grâce à un lavage auto...





Le challenge de la plus grande guirlande de chaussettes 138 m gagné par Vis en Artois



Kermesse et spectacle de fin de centre



Une matinée avec la Brigade de prévention de la délinquance juvénile du Pas de Calais



Un après midi en compagnie des « experts » en criminologie de la Brigade de Vis en Artois venus expliquer le déroulement des enquêtes criminelles (relevés d'indices et empreintes...) ainsi que deux motards de la gendarmerie d'Arras venus parler de leur fonction (contrôle de vitesse, d'alcoolémie et stupéfiants...)



LE RELAIS ASSISTANTES MATERNELLES

« A petit pas » est un Relais Assistantes Maternelles intercommunal d'Osartis.

Le RAM a pour rôle d'informer et accompagner les parents et les assistantes maternelles dans leurs démarches.

Il offre aussi aux assistantes maternelles un lieu d'écoute et d'échange sur leur pratique professionnelle ainsi que des activités ludiques et éducatives pour stimuler l'éveil des tout-petits.

Les assistantes maternelles et les enfants se réunissent tous les 15 jours à la salle polyvalente en présence des animatrices d'Osartis.



Dates des prochains rendez-vous – Animations de 9h30 à 10h45

Mercredi 13 janvier 2015 – Le tracteur

Mercredi 28 janvier 2015 – Le fermier

Mercredi 11 février 2015 – Masques

Contacts : Frédérique Poiteau - Responsable du RAM et animatrice

03.21.60.68.70 / 06.08.60.44.01

Martine Lemaire, animatrice

03.21.60.68.73

Permanence accueil uniquement sur rendez-vous

Le lundi 9 février 2015 de 14h30-16h30 à la mairie de Vis

Liste des assistantes maternelles agréées

Mme BUKOWINSKI Nathalie	21 résidence la Petite Sensée	03.91.19.23.39
Mme DIEU Céline	27 rue André Mercier	09.52.97.04.61
Mme HOUVIEZ Marie Renée	17 bis rue André Mercier	03.21.22.35.26
Mme JOURNEE Mélanie	26 résidence la Petite Sensée	03.21.51.66.96
Mme LEFEBVRE Antonia	6 résidence du Limousin	03.21.22.35.72
Mme PETIT Jeanne Marie	16 rue du 19 mars 1962	03.21.22.34.99
Mme ROUSSELLE Christine	4 rue Neuve	03.21.48.26.39
Mme VANSTAEVEL Cindy	28 rue de Chérisy	09.81.47.00.23

LA BIBLIOTHEQUE



Amis lecteurs bonjour,

En 2014 la salle Maurice DRUON a continué à être un lieu de convivialité et de rencontres autour des livres.

Les enfants ont bénéficié de l'heure du conte, des ateliers créatifs (peut-être de futurs artistes naîtront) et de jeux avec un goûter offert durant les vacances scolaires

En partenariat avec l'association « Lire et faire lire », les élèves de l'école maternelle (classe de Mme LOURDAUX) bénéficient tous les mardis d'une séance d'animation de lecture d'un livre et de poésies.

D'autre part, la bibliothèque reçoit tous les quinze jours les enfants de la classe de Mme LOURDAUX pour un prêt de livres.

D'autres activités manuelles sont prévues pour les enfants et adolescents lors des prochaines vacances scolaires.

D'année en année le nombre d'ouvrages augmentent, soit par des dons (nous remercions nos donateurs) ou par l'achat de nouveaux livres, notamment des auteurs récompensés par des prix littéraires.

Près de 4000 ouvrages sont à votre disposition avec Béatrice et Martine spécialisées pour la petite enfance et Chantal et Ghislaine pour les adultes.

Nos partenariats avec OSARTIS et le RAM se poursuivront en 2015.

La cotisation reste inchangée, soit 5€ par famille et par an.

Toute l'équipe vous souhaite une très belle année 2015, riche en belles lectures et que vous puissiez trouver quelques moments de bonheur parmi nos ouvrages.



OUVERTURE DE LA BIBLIOTHEQUE

MERCREDI de 10 h 30 à 12 h 00

Le 1^{er}, 3^{ème}, 5^{ème} SAMEDI de 14 h 00 à 15 h 00

LA GENDARMERIE



Au seuil de cette nouvelle année et au nom de l'ensemble des militaires de la communauté de brigades de VIS EN ARTOIS, CROISILLES et MARQUION, je présente à chacune et à chacun d'entre vous mes meilleurs vœux de santé et de bonheur dans vos foyers.

Je profite de cette occasion pour vous redire que vos gendarmes sont à votre service. Ils se tiennent parmi vous et auprès de vos élus, veillant à votre sécurité sur la route, dans vos quartiers et dans vos foyers. Soyez assurés de leur bonne volonté et n'hésitez pas à faire appel à eux 7/7 et 24H/24.

2014 a été l'occasion d'un partenariat riche et prometteur entre votre ville et la gendarmerie. Diverses actions ont ainsi pu être menées au mieux et notamment :

- la sécurité routière qui s'est vu renforcée par l'installation de radars pédagogiques aux portes de la commune et par une présence accrue de vos gendarmes sur ses axes. La vitesse excessive, première cause des accidents de la circulation, est combattue chaque jour et aucun accident n'a été déploré cette année à VIS EN ARTOIS. Ce constat est encourageant et nous continuerons cette lutte pour vous et pour que vos enfants puissent sortir de l'école sans risquer de finir sous les roues d'un délinquant.

- La prévention des cambriolages a été encore renforcée par des surveillances et par une sensibilisation particulière de vos commerçants. La encore, peu de vols ont été commis dans votre commune.

Vos gendarmes se sont également « offerts » un moment d'échange avec vos enfants qu'ils ont rejoins au centre aéré au cours de l'été, mettant en œuvre pour eux un atelier de police technique et scientifique.

2015 nous apportera d'autres occasions de vous rejoindre et de veiller sur vos droits à la sécurité, soyez en assurés.

Dans cette attente, je vous renouvelle mes vœux les plus sincères pour cette nouvelle année.

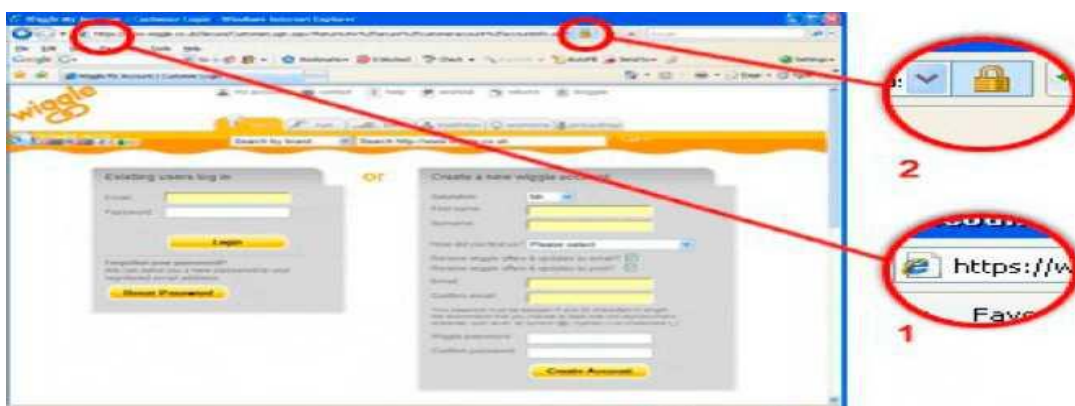
Le Lieutenant Éric THIBAUT.

♦ ARNAQUES SUR INTERNET

Vente en ligne, un marché qui profite aux escrocs



- Les sites de vente sur internet sont très nombreux et des millions de personnes s'y connectent régulièrement, cherchant à faire de bonnes affaires, surtout en temps de crise.
- La vigilance doit être de mise, car malheureusement beaucoup d'escrocs y voient un moyen de s'enrichir sans trop d'efforts.
- Ce phénomène touche tous les départements et les fraudeurs, toujours plus ingénieux, redoublent d'imagination. Ils n'hésitent pas à imiter un courrier e-mail officiel ou à créer des sites frauduleux (c'est la technique du « **phishing ou hameçonnage** »).
- C'est pour cela qu'il ne faut jamais répondre à des e-mails demandant vos coordonnées personnelles et/ou bancaires, provenant de particuliers ou d'administrations si l'adresse internet n'est pas sécurisée. Dans la barre de navigation, **HTTPS et un cadenas** doivent apparaître.
- De plus, l'installation d'un anti-virus est fortement recommandée.



Quelques précautions pour éviter les pièges :

- ▶ Contacter le vendeur par téléphone et lui demander des renseignements sur le produit. Cela permet d'avoir un ressenti envers lui.
- ▶ Privilégier le paiement en main propre, afin de voir l'objet et de s'assurer qu'il correspond bien à sa description initiale.
- ▶ Ne pas donner de rendez-vous chez vous et préférer plutôt une prise de contact dans un lieu public.
- ▶ En cas de paiement en ligne, favoriser le règlement par carte bleue virtuelle, proposée par les banques ou autres établissements financiers.
- ▶ Éviter les achats avec un vendeur situé dans un autre pays que le vôtre. Le recours en cas de litige serait bien plus difficile.
- ▶ Ne pas acheter des produits dont le prix semble trop bon marché.
- ▶ Vérifier les forums, les avis des internautes à propos du site de vente.
- ▶ Contrôler si le site est bien le site officiel.
- ▶ En cas de vente de véhicule, ne pas poster de photo avec la plaque d'immatriculation visible, afin d'éviter l'utilisation de votre numéro sur d'autres véhicules

Des failles peuvent être repérées chez les escrocs :

- Mauvaise maîtrise du français.
- Les mêmes textes réutilisés avec des erreurs.
- Les réponses décalées et peu précises par rapport à la question posée.

MAIS ATTENTION !

LES ESCROCS APPRENNENT DE LEURS ERREURS ET S'ADAPTENT EN CONSEQUENCE.

INFO ESCROQUERIES – 0811 02 02 17 (coût d'un appel local)
POUR SIGNALER UN COURRIEL OU UN SITE INTERNET D'ESCOQUERIE
www.internet-signalement.gouv.fr

VIE PRATIQUE



HORAIRES D'OUVERTURE DE LA MAIRIE

Horaires d'ouverture au public

Lundi	de 16h30 à 18h30
Mercredi	de 10h00 à 12h00
Vendredi	de 16h30 à 18h30



Aurore BOUCHEZ est venue renforcer le secrétariat

Vous pouvez contacter la mairie téléphoniquement tous les après midi sauf le mercredi

☎ 03.21.48.18.60



PERMANENCE DE MONSIEUR LE MAIRE

Christian THIEVET, Maire

Élu Vice Président de la Communauté de Communes OSARTIS-MARQUION
en charge de l'environnement

Tous les 2^{ème} samedis de chaque mois de 10 h à 11 h ou sur Rendez-vous



SITE INTERNET

LE SITE EST ACCESSIBLE A L'ADRESSE SUIVANTE
www.visenartois.fr



Retrouvez toutes les informations pratiques, de nombreux liens avec les administrations existent par exemple les formalités administratives.



SERVICE PUBLIC.FR

1^{er} site de l'administration publique.

On y trouve les Cerfas, (certificat d'immatriculation, permis de conduire et contrôle médical, permis de construire, déclaration préalable)



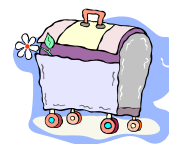
HORAIRES D'OUVERTURE DE LA DECHETTERIE

↳ Horaires d'hiver : (du 1^{er} novembre au 31 mars)

**Du lundi au vendredi de 14 h à 17 h
Samedi de 9 h à 12 h et de 14 h à 17 h.**

↳ Horaires d'été : (du 1^{er} avril au 31 octobre)

**Lundi, vendredi, samedi de 8 h à 12 h et de 14 h à 18h
Du mardi au jeudi de 14 h à 18 h**



**Il est interdit de
se servir dans
les bennes de
dépôt.**



COLLECTE DES DECHETS VERTS A DOMICILE

Tous les samedis matin du 15 mars au 30 novembre de chaque année

- ↳ Les déchets verts collectés sont uniquement les tontes de gazon et les déchets de jardin (herbe, feuilles, fleurs, etc.)
- ↳ Ils devront être mis dans des sacs ou poubelles non fermés
- ↳ Les branches devront être mises en fagots ficelés avec des liens naturels.



TRI SELECTIF - ORDURES MENAGERES - ENCOMBRANTS

Passage dans la commune chaque mercredi matin

Passage des encombrants dans la commune 2 fois par an.

**Le lundi 30 mars 2015
Mercredi 14 octobre 2015**

Pour tout renseignement sur le tri sélectif, vous pouvez contacter la
Communauté de Communes OSARTIS
au 0 800 10 25 35 (N° VERT)



BALAYAGE DES CANIVEAUX

Passage dans la commune 1 FOIS par mois

- ↳ mercredi 21 janvier 2015
- ↳ mercredi 18 février 2015
- ↳ mercredi 18 mars 2015



LA POSTE VOUS INFORME

**Madame Marie-Christine FORTUNATO,
Responsable du bureau de Poste de VIS EN ARTOIS,
vous accueille**

- **Horaires du bureau**

Mardi, mercredi, jeudi vendredi de 9 h à 12 h
de 13 h 30 à 16 h 30

Samedi de 9 h à 12 h



LA POSTE

- **Heures de la levée du courrier**

Du lundi au vendredi 16 h 30
Le samedi 12 h 00

Madame Sandra SELLIER, Conseillère financier est à la disposition de la clientèle au bureau de poste de Vis en Artois et reçoit sur rendez-vous

- Chaque mercredi
- Le samedi : 1 semaine sur 3



RECENSEMENT SERVICE NATIONAL

☞ Tout citoyen ou citoyenne âgé(e) de 16 ans est désormais tenu(e) de se faire recenser à la mairie de son domicile, dans le mois de son anniversaire.

Se présenter à la Mairie muni du livret de famille et d'une pièce d'identité.

Une attestation de recensement lui sera remise.



**Attention, conservez ce document qui sera indispensable
pour établir vos dossiers d'examen, concours, permis de conduire, etc.**



POUR VOTER DES 2016

☞ Pour tous les jeunes de 18 ans et les nouveaux habitants de Vis en Artois, vous devez vous présenter en mairie pour vous faire inscrire sur la liste électorale avant le 31 décembre 2015.



DATES DES ELECTIONS 2015

☞ **ELECTIONS DEPARTEMENTALES**

22 et 29 mars 2015

☞ **ELECTIONS REGIONALES**

En attente des dates



CAISSE D'ALLOCATIONS FAMILIALES D'ARRAS

Assistante sociale : Madame A. POCHE

Vous pouvez la contacter :

Par téléphone : 03.21.21.58 45
Permanence téléphonique le jeudi de 9 h 00 à 12 h 00
Par courrier : Madame POCHE
Assistante Sociale
Caisse d'Allocations Familiales
Rue des Promenades
62015 ARRAS CEDEX

Permanence Point d'accueil CAF : VITRY EN ARTOIS
Mairie
2^{ème} et 4^{ème} jeudis de 14 h à 17 h.



CONCILIATEUR DE JUSTICE

Madame Rosette DOUILLET, conciliateur de Justice, tiendra des permanences, en Mairie aux dates suivantes :

VENDREDI 9 JANVIER DE 14H00 À 17H00
VENDREDI 06 FEVRIER DE 14H00 À 17H00
VENDREDI 06 MARS DE 14H00 À 17H00



Uniquement sur rendez-vous pris auprès de la mairie



PERMANENCE DE MONSIEUR LE CONSEILLER GENERAL

Monsieur Martial STIENNE

En mairie de Vitry en Artois
Le mardi de 15h à 17h
Tel : 03 21 50 49 55



PERMANENCE DE MONSIEUR LE DEPUTE

Monsieur Jean-Jacques COTTEL
28 Place Faidherbe
62450 BAPAUME
jeanjacquescottel.fr - cotteljj@gmail.com
Tél : 03.21.16.15.50



PERMANENCE DE MADAME LA SENATRICE

Madame Catherine GENISSON
70 rue des Trois Visages à ARRAS
Contact mail : c.genisson@senat.fr
La liste des permanences dans les autres communes est disponible en mairie



☞ **Le défibrillateur est à votre disposition.**

Il se trouve dans le hall d'entrée de la salle polyvalente. Pour y accéder, prendre la clef d'entrée qui se trouve à l'extérieur dans un coffret rouge à droite de la porte.

SAMU	15
SAMU SOCIAL	115
CENTRE ANTI POISONS	0 800 59 59 59
CENTRE DES GRANDS BRULES	03.20.44.42.78
POMPIERS	18 ou 112 d'un portable
GENDARMERIE DE VIS EN ARTOIS	03.21.22.30.17 Ou 17

La « chaîne de survie » désigne un ensemble d'actions simples à mettre en œuvre au plus vite en cas de survenue d'un arrêt cardio-respiratoire, pour offrir à la victime les plus grandes chances de survie.

Les premières minutes sont essentielles, chaque minute perdue diminuant les chances de survie de près de 10%.

En présence d'un arrêt cardiaque, quelques gestes simples peuvent permettre d'augmenter ses chances de survie, ce sont les gestes qui sauvent. Une véritable chaîne de survie à déclencher Ces « gestes qui sauvent » sont :

- l'appel immédiat au 15 (services mobiles de secours, SAMU et pompiers),
- le massage cardiaque à entreprendre immédiatement (à la portée de tous),
- l'application la plus rapide possible de la défibrillation cardiaque.



Appeler le 15 (SAMU) pour prévenir les secours

La victime d'un arrêt cardio-respiratoire présente une perte brusque de connaissance, elle s'effondre et est incapable de répondre à des ordres simples (cligner les yeux, serrer une main...). Elle ne montre plus aucun signe de respiration (aucun souffle ne sort de sa bouche et sa cage thoracique ne se soulève plus). Avant tout autre chose, il faut immédiatement déclencher l'envoi des secours, en appelant le 15 et en donnant la localisation précise de la victime (adresse, étage, porte, nom, code d'accès...).



Pratiquer le massage cardiaque

En attendant les secours, il faut masser le cœur afin que le sang puisse circuler dans le corps de la victime, partant du cœur pour aller nourrir les organes et le cerveau.

Ce massage cardiaque permet à l'organisme de continuer à recevoir l'oxygène contenu dans le sang ce qui retarde l'apparition de lésions dans le cerveau et la détérioration des fonctions vitales.



Défibriller le cœur à l'aide d'un DAE (si disponible)

L'utilisation d'un défibrillateur automatisé externe augmente considérablement les chances de survie de la victime en arrêt cardiorespiratoire. Très simples à utiliser, les DAE délivrent un choc électrique qui va permettre au cœur de repartir et de se remettre à battre efficacement. Dès l'ouverture du DAE, une voix électronique va guider l'utilisateur, en donnant les instructions nécessaires à chaque étape de la chaîne de survie. Il va « piloter » l'intervenant pendant la phase du massage cardiaque, en le guidant sur le rythme et la profondeur du massage puis indiquera comment placer les 2 électrodes sur le torse nu de la victime (une sous l'aisselle gauche, l'autre sur le côté droit de la poitrine). Le défibrillateur effectue alors lui-même le diagnostic et ne délivre le choc électrique qu'en cas de nécessité.

Après le choc, le DAE vérifie si le cœur est reparti puis continue à donner les instructions à suivre.

En l'absence de défibrillateur externe, il faut continuer le massage cardiaque sans s'arrêter, jusqu'à ce que les secours puissent prendre le relais.



La chaîne de survie est essentielle :

1 minute gagnée, c'est 10 % de chances de survie en plus.

LES INFORMATIONS DIVERSES



◆ HABITAT – CONSTRUCTION

☞ Maison individuelle et garage

4 demandes de permis de construire
21 demandes de certificat d'urbanisme
8 demandes de déclaration préalable

Vous avez la possibilité de consulter à tout moment l'état d'avancement de l'instruction de votre demande d'autorisation de construire.

⇒ Contacter le site Internet de la DDE du Pas de Calais

www.pas-de-calais.equipement.gouv.fr

Rubrique : « où en est votre demande ? »

⇒ D'entrer le numéro de dossier à 15 caractères délivré en Mairie

⇒ De saisir la date de dépôt du dossier

◆ PACT du Pas de Calais

Des aides pour L'AMELIORATION et L'ADAPTATION de votre LOGEMENT

Vous êtes propriétaire, occupant ou bailleur, le PACT s'engage avec vous dans votre projet.

Contactez le PACT du PAS DE CALAIS

03.21.51.23.55

contact@pact-pasdecalais.fr

<http://www.pact-pasdecalais.fr>

◆ LE RECENSEMENT DE LA POPULATION

Toute la population vivant à Vis-en-Artois a été recensée en 2014.

Les résultats communiqués par l'INSEE sont les suivants :

639 habitants
276 habitations

Sans compter la gendarmerie qui est totalisée indépendamment.



◆ FAMILLES RURALES

Besoin d'un coup de pouce financier ?



Familles Rurales 62 vous accompagne en vous proposant le microcrédit social.

Le microcrédit social

Vous souhaitez concrétiser un projet ? Faire face à un imprévu ?

Le microcrédit social est la solution pour vous soutenir et vous permettre d'aller de l'avant dans votre vie sociale ou professionnelle.

Il s'adresse à vous si vous ne pouvez pas ou avez du mal à accéder au crédit bancaire classique (en raison de revenus faibles ou irréguliers, du bénéfice des minima sociaux, d'un accident de la vie : divorce, perte d'emploi, décès...).

Qui contacter ?

Familles Rurales
Fédération du Pas-de-Calais
Service Consommation
16, boulevard Carnot
62000 ARRAS
Tél. : 03 21 50 12 37
conso@famillesrurales62.org

Permanences :
Téléphoner ou consulter
www.famillesrurales.org/pas-de-calais

◆ S'INFORMER SUR LE DEFENSEUR DES DROITS



Le Défenseur des droits est une autorité constitutionnelle indépendante unique en son genre, elle est chargée de veiller à la protection de vos droits et de vos libertés et de promouvoir l'égalité.

Droits des usagers des services publics

Le Défenseur des droits est chargé d'améliorer les relations entre le citoyen, l'administration et le service public, notamment par la médiation.

La Défense des droits de l'enfant

Le Défenseur des droits est chargé de défendre et de promouvoir l'intérêt supérieur et les droits de l'enfant. Il est assisté dans cette mission par la Défenseure des enfants.

Le Défenseur des droits est chargé de lutter contre les discriminations

dans le domaine de l'emploi, du logement, de l'éducation et de l'accès aux biens et services,

La Déontologie de la sécurité

Le Défenseur des droits est chargé de veiller au respect des règles de bonne conduite par les personnes exerçant des activités de sécurité sur le territoire de la République.

Qui peut saisir le Défenseur et pourquoi ?

Toute personne peut saisir **directement** et **gratuitement** le Défenseur des droits.

Dans quels cas pouvez-vous faire appel au Défenseur des droits ?

- dès que vous vous estimez lésé(e) dans vos droits et libertés par le fonctionnement d'un **service public** ;
- dès que vous vous estimez victime d'une **discrimination**, directe ou indirecte, prohibée par la loi ou par un engagement international, que l'auteur présumé de cette discrimination soit une personne privée ou publique ;
- dès que vous vous estimez victime ou témoin, sur le territoire de la République, de faits qui constituent un **manquement à la déontologie** par des personnes exerçant des activités de **sécurité** ;

- dès que vous considérez que les **droits fondamentaux d'un enfant** ne sont pas respectés, ou qu'une situation met en cause son intérêt. Dans ces cas, les personnes habilitées à saisir le Défenseur des droits sont : l'enfant ou le mineur de moins de 18 ans, son représentant légal, un membre de sa famille, un service médical ou social ou une association de défense des droits de l'enfant.

Le Défenseur des droits et tous ses collaborateurs sont soumis au **secret professionnel**.

Comment ?

- **Par voie électronique**
Pour saisir le Défenseur des droits en ligne, vous pouvez remplir le formulaire de saisine.
www.defenseurdesdroits.fr
- **Par les délégués du Défenseur des droits**
Pour saisir le Défenseur des droits, vous pouvez prendre rendez-vous avec l'un des délégués du Défenseur des droits : ces derniers assurent des permanences dans divers points d'accueil répartis au plus près de chez vous (préfectures, sous-préfectures, maisons de justice et du droit)
- **Par courrier**
Pour saisir le Défenseur des droits, vous pouvez envoyer un courrier motivé à l'adresse suivante :
Le Défenseur des droits
7 rue Saint-Florentin
75409 Paris Cedex 08
Vous devez joindre à votre courrier les photocopies des pièces relatives à votre saisine.

◆ LE MEDIATEUR NATIONAL DE L'ENERGIE



Vous avez un différend avec votre fournisseur ou votre distributeur d'électricité ou de gaz naturel : après une première réclamation, votre litige persiste.

Une solution Le médiateur national de l'énergie.

Autorité administrative indépendante, le médiateur national de l'énergie est chargé de recommander des solutions aux litiges avec les fournisseurs ou les distributeurs d'électricité ou de gaz naturel et d'informer les consommateurs sur leurs droits. 3 missions :

Informier : le médiateur national de l'énergie participe à l'information des consommateurs sur leurs droits. energie-info.fr ou centre d'appels **0800 112 212**

Conseiller : le médiateur renseigne les consommateurs sur les démarches à accomplir pour raccorder un logement neuf au réseau d'électricité ou de gaz, résilier un contrat, changer de fournisseur. Un comparateur accessible sur energie-info.fr

Protéger : Le médiateur aide les consommateurs à résoudre les litiges qu'ils rencontrent avec leur fournisseur ou leur distributeur d'électricité ou de gaz naturel.

Exemples de litiges traités par le médiateur :

- ⇒ Vous recevez une facture anormalement élevée à la suite du relevé de votre compteur
- ⇒ Vous ne parvenez pas à régler un litige avec votre fournisseur et ce dernier vous a envoyé un avis de coupure
- ⇒ Vous venez de faire construire une maison ou de réaliser des travaux et les délais de raccordement sont trop longs
- ⇒ Vous continuez à être prélevé alors que vous avez résilié votre contrat auprès de votre fournisseur.

◆ DONS DU SANG A HENDECOURT LES CAGNICOURT

« **DONNEZ VOTRE SANG, C'EST TOUJOURS URGENT** »
Alors prenez date des rendez-vous 2015 !



- ↻ **Jeudi 08 janvier** de 15h à 19 h - Place de l'Église
↻ **Samedi 14 mars**
↻ **Samedi 4 juillet**
↻ **Samedi 31 octobre**
- } de 8h00 à 12h00 à la salle des fêtes

Remise des diplômes le dimanche 19 avril 2015

Pour informations et pour pouvoir donner son sang, il faut :

- ☞ Être âgé de 18 à 70 ans (décret du 19/04/09)
- ☞ Se munir d'une pièce d'identité pour le 1^{er} don
- ☞ Ne pas venir à jeun.

Attention ! Entre chaque don, il faut impérativement un intervalle de 8 semaines.
Un homme peut donner 6 fois par an et une femme 4 fois par an

Pour tout renseignement complémentaire, vous pouvez appeler au

03.28.54.22.01 ou au n° vert 0820 802 222

Les organisateurs, avec leur Président Joël FOURNIER,
espèrent vous retrouver aussi nombreux qu'en 2014

D'AVANCE A TOUS, UN GRAND MERCI

◆ LES RESTOS DU CŒUR

Comme chaque année, Vis en Artois s'associe à l'action des Restos du Cœur de Biache St Vaast Beaurains dont la responsable Madame Yolande LEPOIVRE et 7 bénévoles assurent la distribution de colis alimentaires.

Monsieur Roger CANDAES en est le correspondant local

Pour tout renseignement complémentaire ou de demande d'inscriptions,
Vous pouvez le contacter en Mairie au 03.21.48.18.60



UNE COLLECTE SERA ORGANISEE EN MARS 2015
D'AVANCE NOUS VOUS REMERCIONS POUR VOTRE PARTICIPATION.

♦ CAFE DES AIDANTS

Vous accompagnez un proche malade, en situation de handicap ou dépendant du fait de l'âge ?

Autour d'un café, venez échanger votre expérience avec d'autres aidants. Animé par des professionnels, le Café des aidants est un temps convivial d'échanges et d'informations en libre accès.



Nous vous donnons rendez-vous, un jeudi par mois, de 15h à 17h, autour d'un thème.

PROGRAMME année 2014-2015

Etre aidant et trouver des relais	Jeudi 06/11/2014 Saint Nicolas *	Vendredi 21/11/2014 Bapaume*	Jeudi 27/11/2014 Corbehem*
Solliciter l'aide des autres membres de la famille	Jeudi 04/12/2014 Saint Nicolas	Vendredi 19/12/2014 Bapaume	Mardi 16/12/2014 Gouy sous Bellone*
Comment s'y prendre pour que mon proche accepte une aide extérieure	Jeudi 08/01/2015 Saint Nicolas	Vendredi 23/01/2015 Bapaume	Jeudi 29/01/2015 Vitry en Artois*
Concilier vie d'aidant vie professionnelle	Jeudi 05/02/2015 Saint Nicolas	Vendredi 20/02/2015 Bapaume	Jeudi 26/02/2015 Biache Saint Vaast*
Quelles astuces pour rester en bonne santé	Jeudi 05/03/2015 Saint Nicolas	Vendredi 20/03/2015 Bapaume	Jeudi 26/03/2015 Corbehem
« Penser à soi », mon proche, et moi et moi....	Jeudi 02/04/2015 Saint Nicolas	Vendredi 17/04/2015 Bapaume	Jeudi 23/04/2015 Gouy sous Bellone
Les richesses de la relation d'aide	Jeudi 07/05/2015 Saint Nicolas	Vendredi 22/05/2015 Bapaume	Jeudi 28/05/2015 Vitry en Artois
Trouver du temps pour moi partir en vacances...	Jeudi 04/06/2015 Saint Nicolas	Vendredi 19/06/2015 Bapaume	Jeudi 25/06/2015 Biache saint Vaast

Saint Nicolas : Maison de l'Autonomie de l'Arrageois, 87 place Chanteclair

Bapaume : Restaurant le Gourmet, 10 rue de la gare

Corbehem : EHPAD résidence la Quiétude, 29 ter rue de gouy

Vitry en Artois : Salle communale, espace François Mitterrand, 140 rue des cheminots

Gouy sous Bellone : Salle Municipale, 03 rue d'Estrées

Biache Saint Vaast : Maison des Sociétés, place Henri Barbusse



À cette adresse :

Maison de l'Autonomie de l'Arrageois
87 place chanteclair
62223 Saint Nicolas



Contact :

03.21.21.50.51

◆ LIGNE 601 – EXPRESS Cambrai/Arras



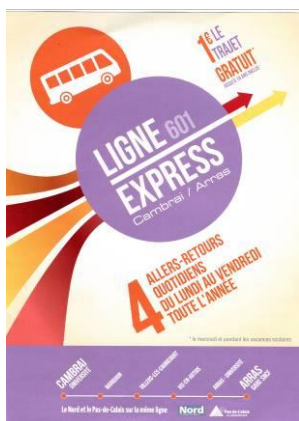
Fruit d'un partenariat entre le département du Nord et celui du Pas-de-Calais, une nouvelle ligne express confiée à la Régie Départementale des Transports est mise en place depuis le 1er septembre.

Elle relie 2 pôles importants permettant de réduire les temps de trajet à destination de Paris (via la gare d'Arras) mais également la liaison entre les universités de Cambrai et d'Arras.

4 allers-retours quotidiens sont ainsi mis en place pour 1 euro le trajet et gratuit jusqu'à 18 ans inclus, sans oublier le confort puisque les cars sont équipés du wifi, d'écrans tft et de tables de travail.

Les arrêts de la ligne express 601 sont :

Cambrai, Marquion, Villers-les-Cagnicourt, Vis-en-Artois et Arras (2 arrêts)



CAMBRAI		Calendrier		Toute l'année sauf jours fériés			
		Fréquence hebdomadaire	Course	1m1jv--	1m1jv--	1m1jv--	1m1jv--
Commune	Point d'arrêt	Course	101	102	103	104	
CAMBRAI	Université		5H40	6H10	12H10	17H05	
MARQUION	Stade		5H57	6H27	12H27	17H26	
VILLERS-LES-CAGNICOURT	La Brioche		6H03	6H33	12H33	17H32	
VIS-EN-ARTOIS	Place		6H11	6H41	12H41	17H40	
ARRAS	Université		6H28	6H58	12H58	17H57	
ARRAS	Emile Breton (Accès gare SNCF)		6H30	7H00	13H00	18H00	

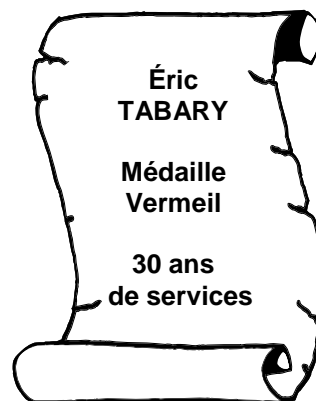
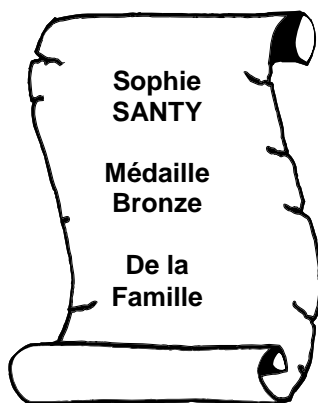
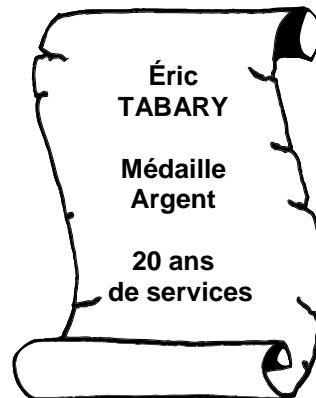
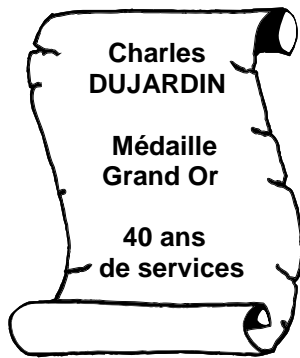
CORRESPONDANCES TGV - ARRAS/PARIS				
Données vérifiées le 25/08/2014 pour la période du 01/09/2014 au 12/12/2014 et sous réserve des modifications SNCF				
TGV N°	7100	7102/7302	7124	7148/7348
Départ Arras	6h47	7h17	13h17	18h17
Arrivée Paris Nord	7h38	8h08	14h08	19h18

ARRAS		Calendrier		Toute l'année sauf jours fériés			
		Fréquence hebdomadaire	Course	1m1jv--	1m1jv--	1m1jv--	1m1jv--
Commune	Point d'arrêt	Course	201	202	203	204	
ARRAS	Emile Breton (Accès Gare SNCF)		6H40	13H55 ⁽²⁾	18H50 ⁽²⁾	19H50 ⁽²⁾	
ARRAS	Université		6H47	14H00	18H55	19H55	
VIS-EN-ARTOIS	Place		7H02	14H15	19H10	20H10	
VILLERS-LES-CAGNICOURT	La Brioche		7H10	14H23	19H18	20H18	
MARQUION	Stade		7H16	14H29	19H24	20H24	
CAMBRAI	Université		7H35	14H45	19H40	20H40	

CORRESPONDANCES TGV - PARIS/ARRAS				
Données vérifiées le 25/08/2014 pour la période du 01/09/2014 au 12/12/2014 et sous réserve des modifications SNCF				
TGV N°		7121 ⁽¹⁾ / 7321	7141	7145 / 7345
Départ Paris Nord		12h52	17h52	18h52
Arrivée Arras		13h41	18h41	19h41

⁽¹⁾ TGV ne circulant que le vendredi - ⁽²⁾ Garantie de retour: si retard TGV, le départ du car peut être retardé jusqu'à l'heure d'arrivée théorique du train + 30 minutes

DES VISSOIS A L'HONNEUR



LES REMERCIEMENTS

☞ À Jean-Marie LEFEBVRE

Pour l'installation du chapiteau lors des feux de la St Jean

☞ À Fabrice DELATTRE

Pour le prêt de son terrain lors des feux de la St Jean

☞ Aux donateurs des lots pour la tombola de l'Arbre de Noël 2014

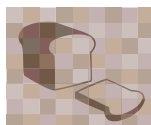
Monsieur Aurélien JOURNEE – JA2M
Monsieur VASSEUR – INTERMARCHÉ – VIS EN ARTOIS
Madame Aurélie DESMONS : STANHOME-KIOTIS
Monsieur Jérémy KUSMIERSKI : PRIMAGAZ
Monsieur Hervé DOUALLE – ARTOIS ASSAINISSEMENT
Monsieur Bruno FAUVELLE – BOUCHERIE TRAITEUR - BIACHE ST VAAST

☞ Participation au Téléthon

➤ Une somme de 120 € a été versée au profit du Téléthon.



☞ Opération brioche



➤ Une subvention de 100 € a été versée au profit de l'Association des Parents et Amis d'Enfants Inadaptés (APEI). L'APEI nous remercie de ce don.

☞ Mille mercis à nos bénévoles de la Croix Rouge.

Cette année encore, merci à Camille, Auguste, Corentin.
Les dons se sont élevés à 127,63 € pour notre village.
La Croix Rouge c'est :

- la formation en soins infirmiers
- l'efficacité d'équipes de secouristes que vous pouvez voir lors des informations télévisées en cas de catastrophes naturelles ou autres et nous savons qu'il y en a de plus en plus.
- l'aide et les soins aux personnes dépendantes ainsi qu'aux personnes démunies.



Un grand merci à tous ceux qui ont participé à cette quête.

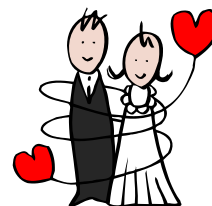
LES NAISSANCES



☯	Alix TABARY	née le 17/02/2014
☯	Axelle TABARY	née le 17/02/2014
☯	Eline COMBLE	née le 22/06/2014
☯	Lucas DELBART-BERTHE	né le 01/08/2014
☯	Julia NOËL	née le 19/08/2014
☯	Chloé DOUBLET	née le 03/12/2014
☯	Valentin SANIEZ	né le 23/12/2014

TOUS NOS VŒUX DE BONHEUR

♥ Jean-Philippe DUPETIT et Noémie BOISLEUX
Mariés le 26 avril 2014



♥ Damien DUMAINE et Mélina CAPRON
Mariés le 03 mai 2014

UNE PENSÉE POUR CEUX QUI NOUS ONT QUITTES

Madame Nicolle COQUELLE veuve TEILLAUD	21/02/2014
Monsieur François TELLIER	17/03/2014
Monsieur Christophe ALISIO	11/06/2014
Madame Jeanne PAVY veuve BISSON (doyenne de la commune)	10/09/2014
Madame Lucette LERICHE épouse VARLET	14/12/2014



BIENVENUE AUX NOUVEAUX HABITANTS

ET AUX NOUVEAUX COMMERCANTS

- ◆ Melle L'ENFANT Julie rue de Boiry
- ◆ M. Guillaume CYBAL et Mme Laëtitia DE GEITERE rue André Mercier
- ◆ M. Julien DOUBLET et Mme Hélène SERGEANT rue de Rémy
- ◆ M. Ludovic DEMARGUE et Mme Charlotte RINGOT Résidence la Petite Sensée
- ◆ M. Maxime FAIRRE et Melle Pauline DHEILLY rue de Boiry
- ◆ M. Thierry CAILLIEZ rue de Chérisy
- ◆ M. Vincent LEFLON et Mme Stéphanie LESPAGNOL rue de Verdun
- ◆ M. Thierry ANSEL rue du 19 mars
- ◆ M. et Mme BOUCHERY rue de Boiry
- ◆ M. Romain MORTREUX rue de Chérisy
- ◆ M. Emmanuel VERET et Melle Melody TRIOUX rue André Mercier
- ◆ Mme Christine BERTHELOOT rue de Verdun
- ◆ Mme Alexandra CRETON rue de Chérisy
- ◆ M. et Mme HERRERO Julien et Fanny rue de Chérisy
- ◆ M. Julien LETERME et Melle Séverine DEHON rue Neuve
- ◆ Melle Marion RANDOUR rue de Chérisy
- ◆ M. et Mme GARDE Vincent et Laurence place Jules Viseur
- ◆ M. HEDIN et Mme COREE rue de Boiry

Tout nouvel habitant est invité à se présenter en Mairie où un dossier complet de bienvenue avec toutes les informations et documents utiles lui sera remis.

(Carte de déchetterie, relevé de compteur d'eau, bulletin...)



NOTRE PAGE HISTORIQUE...

⇒ Le calvaire

Situé à l'angle des rues de Boiry et de l'Offusée. Détruit sous les bombardements de 1914-1918, il fut reconstruit entre 1923 et 1929.



Le calvaire avant sa démolition au cours de la grande guerre



Le calvaire avant les travaux de 2012



Le calvaire en 2014

⇒ **Projet des Commémorations de la Commune de Vis en Artois.**

Lors du Premier Conflit Mondial 1914-1918, autrement appelé « La Grande Guerre », la Commune de Vis en Artois a été très touchée, car intégralement détruite en 1917, comme en témoigne sa décoration de la Croix de guerre attribuée le 23 septembre 1920.

Afin de ne pas oublier et de garder en mémoire tous ces hommes et toutes ces femmes morts aux combats ou victimes civiles, l'Equipe Municipale a décidé de commémorer durant les quatre années qui arrivent toutes ces personnes « Mortes pour la France »

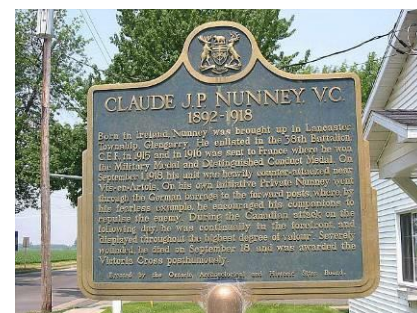
C'est ainsi que lors de la Cérémonie de commémoration du 11 novembre 2014, la Municipalité a mis à l'honneur les 7 soldats tombés au Champ d'Honneur en 1914, en exposant leur fiche militaire, dans la salle polyvalente, lors de la réception des personnalités.

Se poursuivront donc dans les années qui suivent les mêmes manifestations de reconnaissance envers :

- 3 soldats en 2015
- 7 soldats en 2016
- 7 soldats en 2017
- 3 soldats en 2018
- 1 soldat en 2019.

Au-delà du souvenir des enfants de la Patrie, il ne faut pas oublier la contribution de peuples amis, qui n'ont pas hésité à venir se battre sur le sol français et à y mourir pour défendre une certaine idée de la liberté.

Nous aurons l'occasion en 2018, pour la commémoration de la libération de la Commune de Vis en Artois les 1^{er} et 2nd septembre 1918, de mettre en valeur les faits d'arme d'un soldat Canadien, Claude J.P. NUNNEY, V.C. (Victoria Cross), avec l'attribution d'une plaque commémorative. Nous mettrons également à l'honneur les Troupes Canadiennes qui, à partir de Vis en Artois, ont progressé jusque Cambrai (le Canal du Nord) et délivré toutes les communes se situant sur cet axe ou à proximité immédiate.



Plaque implantée à Lancaster au Canada faisant apparaître les faits de guerre de Claude NUNNEY à Vis-en-Artois

LES COMMÉMORATIONS

☞ **Dimanche 27 avril 2014** : La cérémonie du souvenir des victimes et héros de la déportation



Dépose d'une gerbe à la stèle André Mercier puis d'une autre gerbe au monument aux morts par les enfants de la commune.



Discours de Monsieur le Maire à la salle polyvalente où le souvenir d'André Mercier a été évoqué.

☞ **Jeudi 8 mai 2014 - Cérémonie commémorative de la fin de la guerre 1939-1945**

Dépôt de gerbe au monument aux morts par M. BOISLEUX, délégué militaire, M. le Maire, M. DECAUDIN, Président de la FNACA, M. l'adjutant Chef DUMONT, M. LADRIERE.



Lundi 14 juillet 2014 – Fête Nationale



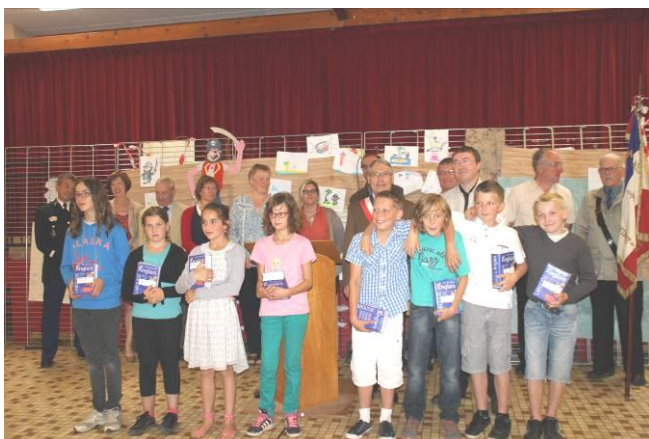
Dépôt de gerbe par M. le Maire, M. SANTY, Mme HORN, Mr LADRIERE, M. le Lieutenant THIBAUT, M. JANET



Les enfants du centre de loisirs ont déposé une gerbe réalisée par eux-mêmes.



A la salle polyvalente, remise de la médaille du travail « Vermeil » à M. Dominique TABARY



Puis remise des dictionnaires offerts par la municipalité aux enfants entrant en 6^{ème}.

*Estelle ARDAENS
Louis CORNU
Chloé FAUST
Louis GRAS
Claire LEFEBVRE
Pierre PAUVERT
Léa ROY
Virgil SANTERNE*

Mardi 11 novembre 2014 – Cérémonie de l'Armistice de 1918



Les habitants d'Haucourt et de Vis-en-Artois se sont rassemblés nombreux cette année à l'occasion du début des commémorations du centenaire de la Grande Guerre. De nombreuses personnalités et invités ont assisté à la cérémonie.



Clémentine, Charlotte, Anaïs, Marie ont chanté la Marseillaise devant un nombreux public.



Dépôt de gerbe de la municipalité par M. le Maire et Messieurs LADRIERE, CANDAES, BOISLEUX, entourés des enfants de la commune qui ont de nouveau chanté la Marseillaise



Dépôt de gerbe par M. ANDRZEJEWSKI, représentant le Commonwealth et HOLBORN, vétéran des forces navales britanniques. .



Dépôt de gerbe par M.GOUDAL, entouré de sa famille, en mémoire de son grand-père Alexandre DUGIMONT, mort en intervention dès les premiers jours de la guerre de 14-18.



Toutes les générations et nationalités unies pour cet hommage.



Philippe DEGROOTE coordinateur pour le centenaire de la Grande Guerre, explique le travail de mémoire qui a commencé.



*Fiches militaires des enfants du village morts pour la France dès le début de la Grande Guerre en 1914 -
 CATILLON Julien, WIART Moïse
 LEROUX Jules, DUGIMONT Alexandre
 LEMAIRE Siméon, DEVIENNE Henri
 DUHAMEL Eugène*



M. Andy Holborn, accompagné de son frère Tony, a pris la parole pour remercier Monsieur le Maire et le conseil municipal pour leur accueil et l'organisation de la cérémonie du centenaire de la Grande Guerre.

M. GOUDAL rend un émouvant hommage à son grand-père, qui fut gendarme à la brigade de Vis-en-Artois en 1914.



Hommage d'un arrière –arrière petit fils

J'ai toujours entendu dire, que le grand-père de mon grand-père était mort à la guerre 14-18.

On m'a même dit qu'il était gendarme... et qu'il avait été tué le premier jour de l'arrivée des Allemands.

Il est mort pour la France, il y a maintenant 100 ans, et depuis 100 ans, il est toujours resté dans la mémoire de ma famille.

Il s'appelait Alexandre. Alexandre DUGIMONT et on retrouve, ici, son nom parmi ceux qui sont morts comme lui...

Julien, Moïse, Jules, Siméon, Henri, Eugène et d'autres....

Alors ici, permettez-moi de m'exprimer pour tous les arrières-arrières-petits-enfants de ces hommes, dont les noms sont inscrits sur ce monument, et dont on célèbre aujourd'hui la mémoire.

Nous, les jeunes de maintenant qui connaissons Internet...

À vous, les jeunes de l'époque qui avez connu la guerre et rencontré la mort en héros...

Nous savons que vous êtes mort pour la France dont nous sommes aussi les enfants, ...

Et nous ne l'oublierons jamais.



Portrait d'Alexandre DUGIMONT et sa fiche militaire.

Les manifestations organisées par la commune et les associations dans notre village.

☞ **Dimanche 19 janvier 2014 :** présentation des vœux du Maire



En présence du Conseil Municipal et des nombreux élus des communes voisines, Monsieur le Maire présente ses vœux à la population vissoise. Après le bilan des réalisations de l'année écoulée, il remercie les membres du conseil et le personnel communal, du CCAS pour leur engagement, les bénévoles de la bibliothèque, ceux du Comité des fêtes pour leur implication, les associations qui font vivre le village. Il annonce qu'il se représentera aux prochaines élections municipales avec la majorité des conseillers sortants.



L'Abbé Jean-Claude Facon prend la parole, remercie de l'accueil qui lui a été fait lors de son arrivée à la paroisse qui regroupe 18 clochers et invite ses paroissiens à venir le rejoindre lors des célébrations liturgiques



Monsieur le Maire met à l'honneur trois de ses administrés. La médaille de bronze de la famille à Madame SANTY pour avoir élevé 4 filles et les médailles du travail « grand or » à Monsieur DUJARDIN et « Argent » à Monsieur TABARY



☞ **Dimanche 2 mars 2014 : Repas des aînés.**



Dans une salle aux couleurs du printemps, le traditionnel repas des aînés s'est déroulé dans la bonne humeur, autour d'un excellent repas servi par les membres du conseil municipal.



Ambiance chaleureuse et repas animé par « Patrick COLLON » (tes-min-coin...) Chanteur humoriste patoisant.



Toujours dans la bonne humeur, aidée des conjoints, l'équipe municipale sous les conseils de Roger s'affaire au bon déroulement du repas



Les doyens de l'assemblée ont été mis à l'honneur, Madame Aurélienne ADAM et Monsieur Roger JANNET

☞ vendredi 11 avril 2014 : Tournage du film « le crime du golf »

Dans le cadre du tournage de deux nouveaux épisodes de la série diffusée sur France 2, « les petits Meurtres d'Agatha Christie » « le crime du golf »

Notre village a remonté le temps pour quelques heures vers la fin des années 1950, début 1960.

Un matériel important a été acheminé pour le son et l'image. En premier plan, le chemin de fer servant au traveling de la caméra.



Voitures d'époque ainsi que les acteurs occupent la place Jules Viseur



La future « victime » poste une lettre dans la boîte aux lettres installée pour le tournage.



De nombreux vissois sont venus assister au tournage.

Réglage des différents éclairages pour la prise finale



☞ Lundi 21 avril 2014 : Chasse à l'œuf !



Comme chaque année, sous l'œil attentif des parents, petits et grands se sont précipités pour trouver les œufs de Pâques

☞ Samedi 31 mai 2014 : Vide grenier



Succès grandissant de la 8^{ème} édition avec plus de 120 participants.



La priorité étant donnée aux vissois pour les emplacements, dès la réception du bulletin d'inscription, 2015, faite le parvenir sans tarder en Mairie ou à Roger CANDAES

☞ Dimanche 1 et lundi 2 juin 2014 : la fête foraine



Petits et grands sont venus nombreux pour clôturer le week-end de la ducasse. La municipalité a offert des tours de manèges.

☞ Samedi 21 juin 2014 – Les feux de la Saint Jean



Beaucoup de monde cette année encore, lors du traditionnel barbecue géant proposé par les bénévoles du Comité des Fêtes et de la Municipalité.

Cette année, l'animation a été assurée par Crasy Sun Animation et en attendant l'embrasement du bûcher, les convives ont pu se restaurer.



Des balades en calèche en attendant l'embrasement du bûcher

Puis à la nuit tombée, musiques, danses, une superbe ambiance ...



Vers 23 heures, tout le monde s'est rassemblé pour l'embrasement de l'énorme bûcher.



☞ lundi 14 juillet 2014 – Fête Nationale



Après-midi récréative avec divers jeux pour les enfants de la commune. Tous ont bénéficié d'une récompense. Des structures gonflables ont été mises à la disposition des enfants puis le lendemain pour le centre de loisirs.

☞ **Samedi 15 novembre 2014 au 22 novembre 2014**
Semaine culturelle

Le Groupe Vocal « LA BIGARDE » a su ravir le public par sa mise en scène et son expression scénique. Ce fut un spectacle gai et varié.



Samedi 22 novembre 2014 – au théâtre ce soir ...



Avec la troupe du Foyer rural de Vis en Artois, « La folle journée de Madame CARMEN »



Quelle folle soirée !

☞ **Dimanche 14 décembre 2014 - Arbre de Noël**

Salle comble pour l'arbre de Noël



Cette année, c'est un spectacle *d'illusionniste* animé par MAGIC SHOW et MISTER BALLOONS qui a ravi enfants et parents.



Tirage de la tombola avec de nombreux lots.

M. CASIELLO a remporté le 1^{er} lot, une chaine hifi offerte par AURELIEN JOURNEE JA2M et M. ALIEMART le 2^{ème} lot, un appareil photo numérique offert par M.VASSEUR Intermarché de Vis-en-Artois. Merci aux généreux donateurs pour tous les lots offerts à cette occasion.



Arrivée du père Noël et distribution des jouets et friandises offerts par la commune aux 65 enfants.

☞ Samedi 20 décembre 2014 – Colis des aînés

Les conseillers municipaux et les membres du CCAS ont distribué le traditionnel colis de Noël aux aînés. 87 colis ont été offerts. Rendez-vous était donné chez Madame Thérèse LEGRAND, doyenne de notre village.



Thérèse LEGRAND née BERNARD le 31 janvier 1923 à Anzin-St-Aubin. Elle est la seconde des quatre filles de la famille.

Elle arrive à Vis-en-Artois en 1928 car son papa est embauché comme comptable à la Voie 60.

Après une scolarité à l'école primaire, elle part au collège Pierre et Marie Curie à Arras où elle obtient le Brevet Élémentaire qui lui permet d'enseigner durant cinq ans à l'école privée de Gouy-sous-Bellonne.

Puis elle réintègre son village et travaille au guichet de la poste.

Elle se marie avec Roger, Artisan Maréchal Ferrant et l'assiste jusqu'à la retraite, dans l'accueil des clients et la comptabilité.

De leur union, naissent deux enfants qui donneront quatre petits-enfants et maintenant quatre arrière petits-enfants. Madame LEGRAND est marraine de la nouvelle cloche de l'église, baptisée en 2002, qui s'appelle Thérèse comme son prénom.

CALENDRIER DES FETES

CEREMONIES - MANIFESTATIONS SPORTIVES ET CULTURELLES PREVUES EN 2015

DATE	MANIFESTATION	LIEU	ORGANISEE PAR
JANVIER 2015			
Jeudi 8 janvier	Jeux de cartes	Salle polyvalente	Club des aînés
Vendredi 9 janvier	Jeux de cartes et Vœux VMV	Salle VMV	VMV
Samedi 17 janvier	AG - section Porcelaine	Salle VMV	VMV
Dimanche 18 janvier	Cérémonie de présentation des vœux	Salle polyvalente	Municipalité
Jeudi 22 janvier	Jeux de cartes	Salle polyvalente	Club des aînés
FEVRIER 2015			
Jeudi 5 février	Jeux de cartes	Salle polyvalente	Club des aînés
Vendredi 13 février	AG - section Marche	Salle VMV	VMV
Jeudi 19 février	Jeux de cartes	Salle polyvalente	Club des aînés
Samedi 20 février	Soirée crêpes	Salle VMV	VMV
MARS 2015			
Dimanche 1 mars	Repas dansant	Salle polyvalente	VMV
Jeudi 5 mars	Jeux de cartes	Salle polyvalente	Club des aînés
Dimanche 8 mars	Repas des aînés	Salle polyvalente	Municipalité Comité des fêtes
Dimanche 15 mars	Randonnée cyclotourisme -VTT - Marche	Salle polyvalente	VMV
Jeudi 19 mars	Jeux de cartes	Salle polyvalente	Club des aînés
Dimanche 22 mars	Élections départementales	Salle polyvalente	Municipalité
Dimanche 29 mars	Élections départementales	Salle polyvalente	Municipalité
AVRIL 2015			
Jeudi 2 avril	Jeux de cartes	Salle polyvalente	Club des aînés
Lundi 6 avril	Chasse à l'œuf	Espaces verts autour de l'église	Municipalité et Comité des fêtes
Jeudi 16 avril	Jeux de cartes	Salle polyvalente	Club des aînés
Dimanche 26 avril	Cérémonie du souvenir des déportés	Stèle André Mercier Monument aux Morts	Municipalité
Jeudi 30 avril	Jeux de cartes	Salle polyvalente	Club des aînés
Jeudi 30 avril	Assemblée générale	Salle polyvalente	VMV
MAI 2015			
vendredi 8 mai	Cérémonie commémorative fin de guerre 1939 - 1945	Monument aux Morts	Municipalité
Du 17 au 23 mai	Voyage du VMV	ALSACE	VMV
Dimanche 24 mai	Participation LILLE-HARDELLOT	Salle VMV	VMV
Jeudi 28 mai	Jeux de cartes	Salle polyvalente	Club des aînés
Vendredi 29 mai	Marche nocturne	Salle VMV	VMV

JUIN 2015

Samedi 6 juin	Vide grenier - fêtes foraines	Rue de l'église, du 19 mars, Place Jules Viseur	Municipalité et Comité des fêtes
Dimanche 7 juin	Fêtes foraines	Place Jules Viseur	Municipalité et Comité des fêtes
Lundi 8 juin	Fêtes foraines - tours de manège gratuits pour les enfants	Place Jules Viseur	Municipalité et Comité des fêtes
Jeudi 11 juin	Jeux de cartes	Salle polyvalente	Club des aînés
Dimanche 14 juin	Journée cyclotourisme	Salle VMV	VMV
Samedi 20 juin	Journée marche parcours 25 km	Salle VMV	VMV
Samedi 20 juin	Feux de la Saint-Jean	Anciennes sablières	Municipalité et Comité des fêtes
Jeudi 25 juin	Jeux de cartes	Salle polyvalente	Club des aînés

JUILLET 2015

6 juillet au 31 juillet	Centre de loisirs -	Salle polyvalente - écoles	Municipalité
Mardi 14 juillet	Cérémonie Commémorative - Jeux sur la place	Monument aux Morts Place Jules Viseur	Municipalité et Comité des fêtes
Samedi 18 juillet	Brocante semi-nocturne	ARRAS	VMV

AOÛT 2015

Jeudi 6 août	Jeux de cartes	Salle polyvalente	Club des aînés
Jeudi 20 août	Jeux de cartes	Salle polyvalente	Club des aînés

SEPTEMBRE 2015

Jeudi 3 septembre	Jeux de cartes	Salle polyvalente	Club des aînés
Jeudi 17 septembre	Jeux de cartes	Salle polyvalente	Club des aînés

OCTOBRE 2015

Jeudi 1 octobre	Jeux de cartes	Salle polyvalente	Club des aînés
Jeudi 15 octobre	Jeux de cartes	Salle polyvalente	Club des aînés
Samedi 17 octobre	Repas dansant	Salle polyvalente	VMV
Jeudi 29 octobre	Jeux de cartes	Salle polyvalente	Club des aînés

NOVEMBRE 2015

Samedi 7 novembre au Dimanche 8 novembre	Exposition vente peinture porcelaine	Salle VMV	VMV
Mercredi 11 novembre	Cérémonie Commémorative de l'Armistice de 1918	Monument aux Morts	Municipalité
Jeudi 12 novembre	Jeux de cartes	Salle polyvalente	Club des aînés
Vendredi 20 novembre	Soirée beaujolais section marche	Salle VMV	VMV
Samedi 21 novembre	Soirée culturelle	Salle polyvalente	Municipalité et comité des fêtes
Dimanche 22 novembre	AG section Cyclo	Salle VMV	VMV
Jeudi 26 novembre	Jeux de cartes	Salle polyvalente	Club des aînés

DECEMBRE 2015

Lundi 7 décembre	Réunion des associations	Salle polyvalente	Municipalité
Jeudi 10 décembre	Jeux de cartes	Salle polyvalente	Club des aînés
Dimanche 13 décembre	Arbre de Noël	Salle polyvalente	Municipalité
Samedi 19 décembre	Colis des aînés	Commune	Municipalité et CCAS
Jeudi 24 décembre	Jeux de cartes	Salle polyvalente	Club des aînés